



Analyses des votations fédérales  
Analisi delle votazioni federali  
Analysen eidgenössischer Urnengänge

# Analyse des votations fédérales du 6 juin 1993

Sibylle Hardmeier, Wolf Linder

Résultats des votations	Oui	Non
«40 places d'armes, ça suffit! – L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement»	1 124 893 44.7%	1 390 812 55.3%
«Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat»	1 074 661 42.8%	1 435 744 57.2%
Citoyen-ne-s Participation	4 559 258 54.6%	



Université  
de Berne

Institut de recherche, Bureau de Berne  
Bärenplatz 2, 3001 Berne, téléphone 031 311 08 06  
Siège principal: Zürichstr. 107, 8134 Adliswil, tél. 01709 11 11

---

Centre de recherche de politique suisse  
Uni Tobler, Lerchenweg 36, 3000 Berne 9  
Tél. 031 631 83 31

---

## Impressum

Les analyses VOX commentent depuis 1977 toutes les votations populaires et les élections au niveau national sur la base d'interviews. L'Institut de recherche pratique GfS (Adliswil/Berne) assure la continuité. Le Centre de recherche de politique suisse de l'université de Berne est responsable du présent numéro.

## Collaboratrices et collaborateurs

*Institut de recherche pratique GfS*

Directeur de projet: Claude Longchamp

Secrétariat/Commandes: Liliane Leins, Liselotte Müller

Banques de données /TED: Jürg Wild

Chef des travaux pratiques: Carlo Frühbauer

*Centre de recherche de politique suisse*

Responsable: Wolf Linder

Auteur: Sibylle Hardmeier

*Traduction*

Monique Picard, Berne

## Composition et impression

Satzart SA, Berne

Benteli SA, Berne

## Commandes

Les analyses VOX sont disponibles en abonnement au prix de 60 francs par an (étranger 70 francs); ou au numéro (20 francs, étranger 25 francs). Toutes les analyses antérieures (1977-1992)\* peuvent être obtenues au prix de 500 francs auprès du secrétariat de l'Institut de recherche GfS, Zurichstrasse 107, 8134 Adliswil, tél. 01 709 11 11, fax 01 709 11 09.

\* Elles n'ont pas toutes été traduites en français. Se renseigner.

## Copyright

Pour la présente édition: Sibylle Hardmeier, Wolf Linder, Analyse de la votation du 6 juin 1993, VOX No 49, GfS, Adliswil/Berne 1993

En général: Analyse VOX des consultations fédérales, éd. Institut de recherche pratique GfS en collaboration avec les départements de science politique des universités de Berne, Genève et Zurich, Adliswil 1977 ss.

17<sup>e</sup> année, © by GfS et Centre de recherche de politique suisse

Tirage: 1250 exemplaires

# Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>4</b>
1.1 Historique .....	4
1.2 Les résultats effectifs dans les cantons et les communes .....	4
1.3 L'interprétation des problèmes .....	6
<b>2. Situation de départ</b> .....	<b>6</b>
2.1 Perceptions .....	6
2.2 Date de la décision de vote .....	10
2.3 Valeurs fondamentales .....	11
2.4 Bilan intermédiaire .....	13
<b>3. Comportement de vote</b> .....	<b>14</b>
<b>4. Motivations du vote individuel</b> .....	<b>16</b>
4.1 Motivations pour l'initiative contre les avions de combat .....	16
4.2 Motivation pour l'initiative sur les places d'armes .....	19
<b>5. Arguments de la campagne politique</b> .....	<b>22</b>
5.1 Arguments «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» .....	23
5.2 Arguments pour l'initiative sur les places d'armes .....	25
<b>6. Participation et mobilisation</b> .....	<b>26</b>
6.1 Profil de participation .....	26
6.2 Possibilités potentielles .....	28
6.3 Effet mobilisateur .....	29
<b>Méthodologie</b> .....	<b>31</b>
<b>Principaux résultats</b> .....	<b>32</b>

# 1. Introduction

## 1.1 Historique

Les deux initiatives populaires mises en votation le 6 juin 1993 sont à la fois la cause et le résultat d'un long débat politique, parfois violent.

La discussion à propos de l'initiative du GSsA «pour une Suisse sans armée» était encore en cours lorsque fut fondé, fin 1989 le Groupe ARNA (Aktionsgruppe zur Rettung von Neuchlen-Anschwilen). Un an plus tard, ce groupe déposa l'initiative populaire «40 places d'armes, ça suffit – L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement» qui avait recueilli quelque 118'000 signatures valables. L'initiative comportait trois exigences: en premier lieu, l'interdiction de nouvelles constructions ou d'agrandissement de places d'exercices, de stands de tir, d'arsenaux ou d'aérodromes militaires. Cette exigence incluait une clause rétroactive qui empêchait la construction de Neuchlen-Anschwilen. Elle demandait ensuite que les installations civiles et militaires soient traitées de la même manière par la Confédération et les cantons, sur le plan de la législation, en ce qui concerne l'environnement, l'aménagement du territoire et la police des constructions.

L'initiative populaire «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» ne demandait qu'une chose, à savoir que la Confédération n'acquière pas de nouveaux avions de combat entre le 1er juin 1992 et le 31 décembre 1999. Ce moratoire visait ouvertement l'acquisition de 34 avions de combat du type FA-18, adoptée par les Chambres et dont l'évaluation remonte à 1985. Cette initiative obtint un écho public sans précédent. Plus de 500'000 personnes (plus de 10 pourcent des citoyen-ne-s) signèrent en moins d'un mois la demande formulée par le GSsA (Groupe pour une Suisse sans Armée).

La tension monta en mars 1993, divers sondages d'opinion indiquant que l'initiative avait des chances d'être adoptée. La décision de ne mettre en votation, le 6 juin 1993, que ces deux initiatives populaires ouvrit le débat sur la politique de la sécurité et l'armée. Commentaire officiel dans le «petit livre de Berne»: les deux initiatives «mettent en danger notre système moderne de défense». La campagne précédant les votations – cette fois bien coordonnée, ce qui ne fut pas le cas pour la votation sur l'EEE – en tira le slogan «L'abolition de l'armée par étapes». Les mots d'ordre furent donnés en conséquence.

## 1.2 Les résultats effectifs des votations dans les cantons et les communes

Une analyse des résultats cantonaux<sup>1</sup> des votations du 6 juin révèle des parallèles manifestes avec toutes les votations antérieures portant sur l'armée: on trouve, dans le camp des cantons favorables à l'armée, ceux de la Suisse centrale et orientale et le Valais, le bloc critique compre-

<sup>1</sup> Pour une analyse, cf. Ladner, Andreas, Die Volksabstimmung vom 6. Juni 1993 über die Volksinitiativen «für eine Schweiz ohne neue Kampflugzeuge» und «40 Waffenplätze sind genug – Umweltschutz auch beim Militär». Eine Analyse der Gemeinderesultate. Résumé in: BfS aktuell, 17 Politik, juillet 1993.

Tableau 1.1: Résultats des votations du 6. juin 1993

Canton	Initiative avions de combat Oui en %	Initiative places d'armes Oui en %
Zurich .....	44.0	46.2
Berne .....	39.5	41.7
Lucerne .....	32.0	34.1
Uri .....	25.2	28.3
Schwyz .....	33.7	34.3
Obwald .....	25.2	26.7
Nidwald .....	22.5	25.3
Glaris .....	33.7	34.9
Zoug .....	36.3	39.6
Fribourg .....	47.7	<b>50.3</b>
Soleure .....	41.0	44.0
Bâle-Ville .....	<b>58.5</b>	<b>60.2</b>
Bâle-Campagne .....	<b>51.5</b>	<b>52.9</b>
Schaffhouse .....	43.0	42.1
Appenzell Rh. Ext. ....	39.8	37.4
Appenzell Rh. Int. ....	30.3	29.0
St. Gall .....	41.0	39.8
Grisons .....	40.0	41.1
Argovie .....	33.1	34.4
Thurgovie .....	36.7	34.3
Tessin .....	<b>55.2</b>	<b>56.6</b>
Vaud .....	47.0	<b>50.3</b>
Valais .....	40.5	41.5
Neuchâtel .....	47.5	<b>52.2</b>
Genève .....	<b>58.4</b>	<b>63.5</b>
Jura .....	<b>69.5</b>	<b>73.3</b>
Suisse .....	42.8	44.7
<i>Ecart de la norme</i> .....	11.2	11.9

Source: NZZ, 7 juin 1993

nant le Jura, Bâle-Ville, Genève, Bâle-Campagne, Neuchâtel et le Tessin. Par delà cette trame connue on remarqua en juin une tendance nette:

L'écart entre les résultats reflète une polarisation croissante. Alors que l'écart type pour la votation sur l'initiative du GSsA «pour une Suisse sans armée» n'était encore que de 7.3, il est passé en juin 1993 à 11.2, voire 11.9. La différence entre l'acceptation la plus haute et le refus le plus élevé a, elle aussi, augmenté. Elle comprenait en moyenne, durant les dernières années, 32 points de pourcentage, le 6 juin elle atteignit de 47 à 48 points. Le canton du Jura a accepté l'initiative contre les avions de combat à 69.5, celle sur les places d'armes à 73.3 pourcent. L'acceptation dans le canton de Nidwald ne dépassait pas 22.5 et 25.3 pourcent. La différence entre les régions linguistiques s'accroît elle aussi.

### 1.3 L'interprétation des problèmes

Les premiers commentaires et analyses des résultats des votations étaient unanimes: les votations du 6 juin sur les initiatives populaires «40 places d'armes, ça suffit – l'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement» et «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» constituaient essentiellement un plébiscite sur l'avenir de l'armée suisse. Le camp des adversaires en déduisit que le Non représentait un vote de confiance pour l'armée suisse, celui des partisan-e-s que le nombre de Oui renforçait la critique envers l'armée.

La présente analyse VOX examine la question de la recevabilité de l'interprétation «plébiscite pour ou contre l'armée». Elle envisage des interprétations plus larges et établit des comparaisons avec les votations antérieures portant sur la politique militaire. Le concept légèrement modifié du questionnaire fait ressortir l'importance de l'interview directe des personnes ayant voté ou de celles ayant le droit de vote. Les perceptions, les motivations et les arguments des interviewé-e-s sont analysés comme à l'accoutumée. On peut ainsi tirer des conclusions plausibles sur l'effet de la campagne politique.

## 2. Situation de départ

### 2.1 Perceptions

Nous avons tout d'abord confronté les interviewé-e-s à un argument central de la campagne: «ces deux initiatives ne veulent rien d'autre qu'abolir l'armée par étapes, car elles visent deux piliers de la défense nationale, l'armement et l'instruction.» Les réponses démontrent que l'argument polarise et induit un comportement de vote antithétique:

- 52 pourcent des citoyen-ne-s adhèrent à ce point de vue. 57 pourcent des interviewé-e-s le soutiennent, 37 pourcent ne sont pas d'accord; le reste est indécis ou n'a pas d'opinion.

L'issue de la votation a été nettement marquée par cette perception. La corrélation est extrêmement élevée (Cramer's  $V = 0.57$ ): celles et ceux qui se déclarèrent d'accord avec l'assertion que ces initiatives visaient à la suppression par étapes de l'armée ont fourni des majorités de Non aux deux objets (77 et 78 pourcent).

- On peut donc interpréter le Non à ces initiatives comme un vote pour l'armée. Il est plus difficile de considérer le Oui comme une décision claire contre l'armée. On peut considérer comme adversaires décidés de l'armée celles et ceux qui adhèrent à l'idée de la suppression de l'armée et votent par conséquent Oui. Ils ne représentent que 23 pourcent pour l'initiative contre les avions de combat et 22 pourcent pour celle sur les places d'armes. La seule conclusion acceptable est que la majeure partie de celles et ceux n'adhérant pas à l'argument de la «suppression par étapes de l'armée» a voté Oui. Ce groupe donna 82 et 81 pourcent de Oui.
- On constate simultanément que la perception des deux initiatives dont la teneur est pourtant différente reste axée sur les mêmes points. Les schémas de réponse sont pratiquement identiques pour les deux initiatives, y compris chez les interviewé-e-s qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé cité. Il n'y a pas d'interviewé-e l'appliquant à une initiative et pas à l'autre.

L'objectif déclaré de la campagne des adversaires, mettre la politique de sécurité au centre du débat politique, a déterminé la perception de la situation en matière de sécurité. Nous avons donc présenté aux interviewé-e-s l'énoncé suivant: «La fin de la Guerre froide a massivement abaissé les risques militaires traditionnels. Nous devons saisir cette chance et nous accorder une pause pour réfléchir à la politique de sécurité de la Suisse.». Nos concitoyen-ne-s sont manifestement divisés. 50 pourcent des citoyen-ne-s et 49 pourcent des personnes ayant effectivement voté se déclarèrent de cet avis. La perception apparaît ici aussi décisive, en premier lieu pour le comportement des adversaires des initiatives. Celles et ceux qui ne sont pas de l'avis qui leur a été soumis ont voté Non à 89 et 87 pourcent. La perception de la situation en matière de politique de sécurité est univoque chez les ayant voté Oui mais elle influe moins sur le comportement de vote. Au sein du groupe adhérent à cet argument, 76 et 78 pourcent ont voté Oui.

Compte tenu de la perception générale, on ne s'étonnera pas que l'issue de la votation du 6 juin prenne une importance considérable sur le plan individuel et social. Les interviewé-e-s sont majoritairement d'accord sur un point: ces initiatives étaient importantes ou très importantes. Il convient toutefois de tenir compte de deux distinctions: la signification sur le plan social est plus élevée dans les deux cas et la question de l'acquisition de nouveaux avions de combat est plus importante que celle des places d'armes. 79 pourcent des interviewé-e-s estiment qu'elle est socialement importante, voire très importante. 60 pourcent lui reconnaissent une grande, voire une très grande importance au niveau personnel.

Le comportement de vote n'est cependant influencé que par l'évaluation au niveau social (Cramer's  $V = 0.26$ ). Plus l'objet de la votation est important pour les votant-e-s, plus bas est le taux de Oui et cela pour les deux initiatives. Les citoyen-ne-s estimant que la votation sur les places d'armes est extrêmement importante socialement donnent 68 pourcent des Non. Pour l'initiative contre de nouveaux avions de combat on arrive à 63 pourcent. Cette évaluation est vraisemblablement induite par l'importance accordée à la sécurité. Les citoyen-ne-s estimant que les deux initiatives visent la suppression échelonnée de l'armée et que la situation ne permet pas une pause de réflexion surestiment leur importance et les rejettent.

Tableau 2.1: *Importance des deux initiatives du 6 juin 1993 pour le pays et personnellement*

Importance	Initiative avions de combat pour le pays et pers.		Initiative places d'armes pour le pays et pers.	
Infime (0,1)	4	14	3	15
Minime (2,3,4)	7	15	13	19
Moyenne (5)	10	11	13	11
Grande (6,7,8)	41	29	43	30
Très grande (9,10)	38	31	28	26

Les questions étaient les suivantes:

a) «Pouvez-vous me dire qu'elle était, selon vous, l'importance de l'initiative sur les places d'armes (ou de l'initiative contre de nouveaux avions de combat pour notre pays)? Donnez une note entre 0 et 10. 0 = aucune importance, 10 = une grande importance»

b) «Quelle importance cette votation avait-elle pour vous personnellement.? Dites-moi à l'aide de cette carte, quelle importance personnelle avait l'initiative sur les places d'armes (ou l'initiative contre les nouveaux avions de combat) . Donnez une note entre 0 et 10. 0 = aucune importance, 10 = une grande importance»

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux codes initiaux.

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

La question portant sur la teneur des deux initiatives permet elle aussi de situer les perceptions des interviewé-e-s et l'impact de la campagne. On constate des tendances nettes au niveau des deux initiatives:

La perception de l'initiative «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» se résume en deux mots: empêchement et moratoire. 52 pourcent des énoncés évoquent l'aspect d'empêchement, on estime qu'il s'agit de l'acquisition ou de la non acquisition d'avions de combat. La notion d'empêchement est encore plus claire lorsqu'on parle fréquemment du type de chasseurs FA-18 dont l'achat a été décidé par le Parlement. Les abstentionnistes, les ayant voté Oui ainsi que les membres du PSS et des Verts citent ce point au-dessus de la moyenne. Les ayant voté Non ont également été influencés par cette interprétation. En résumé, les ayant voté Oui comme les ayant voté Non s'identifient à l'idée d'empêchement d'acquérir des avions de combat.

Ce sont surtout les ayant voté Oui qui mentionnent en outre l'aspect d'un moratoire au-dessus de la moyenne, surtout par comparaison avec les abstentionnistes qui mettent l'accent sur la volonté de renoncer aux FA-18 mais ne parlent de moratoire qu'en-dessous de la moyenne.

Comparativement, les remarques au sujet du coût de cette acquisition sont notoirement plus rares. Quelques voix éparses (5 pourcent des énoncés) reprennent les slogans de la campagne

Tableau 2.2: Perceptions de l'initiative contre de nouveaux avions de combat

Aspects partiels	Participation à la votation		Vote Participant-e-s	
	Oui	Non	Oui	Non
	Énoncés en %			
<i>Description du projet</i>	7	2	7	9
<i>Aspect d'empêchement</i>				
– (Contre) l'achat des FA-18	27	34	30	24
– (Contre) l'achat de nouveaux avions de combat	21	26	22	21
<i>Aspect de moratoire</i>	21	13	23	20
<i>Coûts</i>	8	5	7	8
<i>Slogans de la campagne</i>	14	14	10	18
<i>Autres descriptions justes</i>	1	2	2	1
<i>Ne sait pas, est dépassé-e</i>	0	4	0	0
<i>Total des énoncés</i>	<b>904</b>	<b>297</b>	<b>390</b>	<b>496</b>
<i>(Plusieurs énoncés possibles)</i>	100%	100%	100%	100%

Exemple de lecture: 7% des énoncés des participant-e-s relèvent de la rubrique «Description de l'ensemble du projet», 2% chez les abstentionnistes, pour les ayant voté Oui ou Non: 7% et. 9%.

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

pour évoquer la dimension financière, mais il est évident que le projet n'est pas perçu dans cette perspective. D'autres slogans ont nettement plus influencé les descriptions des interviewé-e-s, notamment celles des ayant voté Non. Le plus grand nombre d'énoncés provient de la rubrique «suppression de l'armée» (83 pourcent), d'autres en revanche, évoquent le maintien de places de travail ou estiment qu'il y va de l'existence des troupes aériennes.

La perception de l'initiative sur les places d'armes est marquée par l'aspect limitatif de la première partie du projet. Entre 36 et 46 pourcent des réponses s'y réfèrent. Il est également énoncé par celles et ceux qui se contentent de répéter le titre de l'objet en votation (entre 11 et 18 pourcent). La première partie de l'énoncé de l'initiative «40 places d'armes, ça suffit» est cité exactement deux fois plus que la seconde «L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement» ce qui accuse la tendance des citoyen-ne-s à ignorer l'aspect écologique du projet. Il reste également marginal pour les ayant voté Oui. Ils n'évoquent même pas le slogan « le DMF doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement» de manière plus signifiante que les ayant voté Non.

Tableau 2.3: Perceptions de l'initiative des places d'armes

Aspects partiels	Participation à la votation		Vote Participant-e-s	
	Oui	Non	Oui	Non
	Énoncés en %			
<i>1è partie de l'initiative (extension/construction de places d'armes et d'instruction)</i>				
– (Contre), pas de nouv. places d'armes	29	38	31	26
– Limitation à 40 places d'armes;	13	12	15	10
– Pas de modernisation, ni d'extension	11	11	9	13
– Pas de nouv. constr. ni d'extension	5	4	3	7
<i>3è partie de l'initiative (Neuchlen- Anschwilien, rétroactive)</i>				
– Contre Neuchlen-Anschwilien	7	3	7	7
– Autres	3	1	2	4
<i>2è partie de l'initiative (traitement égal pour les constr.milit. et civiles )</i>				
<i>Énoncer le titre exact du projet</i>	3	0	4	2
<i>Énoncer le titre exact du projet</i>	17	11	17	18
<i>Slogans de la campagne politique</i>	5	2	5	6
<i>Autres descriptions justes</i>	2	1	2	2
<i>Ne sait pas, diffus, faux</i>	7	17	7	6
<i>Total des énoncés</i>	<b>904</b>	<b>297</b>	<b>390</b>	<b>496</b>
<i>(Plusieurs énoncés possibles)</i>	100%	100%	100%	100%

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

## 2.2 Date de la décision de vote

La formation de l'opinion découle d'une interaction complexe entre les prédéterminations des citoyen-ne-s et la campagne politique. Nous avons vu que la votation du 6 juin posait la question fondamentale du Oui ou du Non à l'armée. Il reste à se demander si le caractère de cette votation dépend plus d'une forte prédisposition ou de l'effet de la campagne.

Le meilleur instrument pour détecter la prédétermination est la question sur la date de la décision de vote. La moitié des interviewé-e-s avaient pris leur décision d'entrée de cause. A l'inverse, 7 pourcent ne se sont décidés que la dernière semaine précédant les votations. 14 pourcent des décisions ont été prises durant la phase «chaude» de la campagne, à savoir 1 ou 2 semaines avant le 6 juin. Les citoyen-ne-s votant par correspondance ont été les plus nombreux à se décider à cette période ou avant.

Tableau 2.4: Date remémorée de la décision définitive pour les votations du 6 juin 1993

Date	FA-18 %	Places- d'armes %	GSsA 1989 %	EEE 1992 %	Régime- financier 1991 %
Lors de la dernière semaine	7	7	—	—	—
1 à 2 semaines avant	14	14	—	—	—
3 à 7 semaines avant	19	20	—	—	—
8 semaines avant	9	9	—	—	—
Savait d'entrée de cause	50	50	65	43	32

Remarque: les personnes refusant de répondre ou indécisées n'ont pas été prises en compte.  
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

En comparant ces valeurs observées avec celles de la votation sur l'initiative du GSsA sur la suppression de l'armée, on constate une prédétermination nettement plus faible. Bien que les deux initiatives fussent marquées du sceau de la suppression de l'armée, le comportement de vote pour celle du 6 juin était nettement moins prédéterminé. C'est à ce niveau que l'on peut supposer que la campagne politique a agi: alors que pour l'initiative du GSsA on savait d'entrée de cause qu'il s'agissait de la suppression de l'armée, l'aspect «suppression de l'armée par étapes» des votations du 6 juin n'est devenu perceptible qu'au début de la campagne. La prédétermination des positions est donc moindre.

On ne trouve cependant aucune corrélation significative entre la date de la décision de vote et le comportement effectif. Les valeurs obtenues n'indiquent aucune différenciation dans le comportement par rapport aux phases de la campagne politique. On trouve tout au plus une légère tendance non significative au niveau de l'initiative du FA-18 indiquant que les décisions tendant au Non se sont prises entre la 1ère et la 7ème semaine de la campagne.

On trouve en revanche une corrélation évidente entre la date de la décision et le sexe des votant-e-s (Cramer's V = 0.14 et 0.16). Les citoyennes ont été plus nombreuses à prendre une décision dans les trois semaines précédant la votation ou une semaine avant que les citoyens. Les femmes et les hommes sont à égalité dans le groupe s'étant décidé d'entrée de cause.

## 2.3 Valeurs fondamentales

Plus une votation factuelle exige une décision de principe, plus elle en appelle à des valeurs profondément ancrées. Nous avons donc axé la phase ultime de notre enquête sur la position de principe des citoyen-ne-s au sujet de l'armée suisse. Les interviewé-e-s devaient indiquer à partir d'une échelle de valeurs allant de 1 à 6 s'ils souhaitaient une armée forte pour la Suisse ou une Suisse sans armée. Les résultats sont les suivants: la moyenne des énoncés se situe au

point 3 de l'échelle des valeurs. La plupart des interviewé-e-s (28 pourcent) se positionnent au point 1: ils souhaitent une Suisse dotée d'une armée forte. La typologie résultant du positionnement sur cette échelle des valeurs indique que 28 pourcent des citoyen-ne-s souhaitent une armée forte, 16 pourcent une Suisse sans armée, 56 pourcent formant un groupe mixte. Par comparaison avec les données d'enquêtes précédentes – même lorsque les questions étaient posées différemment – on ne saurait parler d'une forte avance des positions critiques face à l'armée<sup>2</sup>.

Le comportement de vote est nettement corrélé avec la position sur l'échelle des valeurs concernant l'armée (Cramers'  $V = 0.65$ ). 92 pourcent de celles et ceux ayant une image de la société comportant une armée forte rejettent les deux initiatives mises en votation. Celles et ceux qui se situent au point 2 de l'échelle des valeurs forment, avec un quota de rejet de 75 pourcent, le groupe le plus fort des adversaires de l'armée. Ce sont les deux groupes qui ont été décisifs pour l'issue des votations car ils formaient 48 pourcent des personnes ayant effectivement voté.

A l'inverse, le pourcentage de Oui augmente de 86 et 85 pourcent chez celles et ceux souhaitant une société sans armée. La régression logistique permettant de déterminer la vraisemblance du Oui ou du Non illustre particulièrement bien la corrélation entre le système de valeurs et le comportement de vote: la vraisemblance d'un Oui chez quelqu'un qui se positionne au point 1 de l'échelle des valeurs atteint 12 pourcent pour l'initiative sur les avions de combat et 13 pourcent pour celle sur les places d'armes. Les personnes se positionnant au point 6 de l'échelle des valeurs acceptent vraisemblablement les deux initiatives; la vraisemblance se situe entre 93 et 92 pourcent. L'échelle des valeurs individuelle n'explique que 40 pourcent des variations du comportement de vote pour les deux initiatives<sup>3</sup>.

Par rapport à une polarisation aussi nette, ce sont les personnes se positionnant vers le milieu de l'échelle des valeurs (valeurs 3 et 4) qui sont les plus significatives pour une interprétation des résultats de la votation. Leur comportement de vote induit deux conclusions:

- Bien qu'elles constituent une majorité soutenant les initiatives, elles ne se considèrent pas comme un noyau dur d'adversaires de l'armée. Leur comportement de vote indique par conséquent que d'autres motivations politiques objectives sont entrées en ligne de compte.
- La minorité de ces deux groupes qui a dit Non aux deux initiatives a été décisive pour le Non final.

<sup>2</sup> Cf. Riklin, Alois/Eugster, Markus, Verteidigung, UNIVOX, IV B-92 GfS et IPW, Adliswil 1993. En janvier 1993, 66% – à savoir autant qu'en 1990 – estiment que la Suisse ne saurait se passer d'une armée.

<sup>3</sup> Malgré les variables dichotomiques, le calcul s'effectue au moyen d'une évaluation OLS simple. R<sup>2</sup> ajusté justifie la variante déclarée. La comparaison avec la régression logistique n'induit pas de divergences fondamentales.

Tableau 2.5: Comportement face aux deux initiatives du 6 juin 1993 par rapport à la valeur accordée à l'armée

Vote	Armée forte				Pas d'armée		Cramer's V
	1	2	3	4	5	6	
<i>Initiative- avions de combat:</i>							
Oui en %	8	25	61	72	86	86	
Non en %	92	75	39	28	14	14	0.66
(n)	(223)	(104)	(93)	(88)	(63)	(116)	
<i>Initiative- places d'armes:</i>							
Oui en %	8	26	62	72	82	85	
Non en %	92	75	38	28	18	15	0.65
(n)	(225)	(106)	(95)	(87)	(62)	(117)	
Remarque: les personnes refusant de répondre ou indécisés n'ont pas été prises en compte.							
Source: Analyse VOX- des élections fédérales du 6. 6. 1993							

## 2.4 Bilan intermédiaire

Le fait que les votations du 6 juin 1993 constituaient une prise de position fondamentale pour ou contre l'armée est confirmée par plusieurs facteurs. Cette interprétation est particulièrement plausible pour les ayant voté Non et pour les personnes défendant des positions extrémistes:

- Les données sur la date de la décision permettent de tirer une première conclusion concernant la campagne politique: par comparaison avec la votation sur l'initiative du GSsA de novembre 1989 beaucoup moins d'interviewé-e-s savaient d'entrée de cause comment ils allaient voter. C'est la campagne des adversaires qui a déclenché le débat.
- Les arguments de la campagne, ces deux initiatives visent l'abolition de l'armée par étapes et la situation actuelle en matière de politique de sécurité permet une pause de réflexion divisent l'opinion. La perception de ces arguments est particulièrement significative pour le comportement des ayant voté Non dont le vote peut être interprété comme un plébiscite pour l'armée. Lorsqu'ils-elles sont d'accord avec le premier argument, ils-elles rejettent les deux initiatives à 77 et 78 pourcent. Par contre, le Oui n'est pas forcément un plébiscite contre l'armée.
- La valeur accordée à la politique militaire est importante pour le comportement de vote et la décision de principe, lorsque les positions sont extrêmes. Le groupe important est par consé-

quent celui qui se situe vers le milieu de l'échelle des valeurs. Il a en majorité voté Oui. Sans pour autant avoir entraîné une majorité de Oui, ce qui démontre que cette votation ne saurait être interprétée comme une décision de principe pour ou contre l'armée. Des citoyen-ne-s qui ne peuvent être considérés comme des adversaires «purs et durs» de l'armée ont accepté les deux initiatives.

### 3. Comportement de vote

Les analyses VOX<sup>4</sup> antérieures démontrent que les votations portant sur l'armée induisent des schémas de polarisation typiques permettant d'identifier des groupes politiques et sociaux contrastés. Les groupes plutôt favorables à l'armée sont constitués par les personnes proches de l'UDC, du PRD ou de l'UDC, se situant à droite, politiquement intégrées, et des citoyen-ne-s alémaniques d'un certain âge. Le groupe plutôt critique face à l'armée comprend les membres du PSS, des personnes se situant à gauche, des citoyen-ne-s faiblement intégré-e-s, des jeunes et des citoyen-ne-s non alémaniques. Les lignes conflictuelles se forment aussi au niveau de la culture, des sexes et de la structure de l'agglomération.

Les votations du 6 juin ne surprennent guère à ce niveau, elles induisent les mêmes lignes conflictuelles. La constance de la polarisation indique cependant que le comportement de vote découle d'une attitude fondamentale. Le comportement de vote pour les deux initiatives se recoupant, nous avons renoncé à en donner une description séparée.

Les caractéristiques politiques sont particulièrement contrastées: les membres ou les sympathisant-e-s de l'UDC, du PRD ou du PDC, les personnes se situant à droite, les membres et les sympathisant-e-s d'organisations telles que l'ASIN, Trumpf Buur ou Pro Libertate et celles et ceux accordant leur confiance au gouvernement rejettent ces initiatives à 67 pourcent voire plus. Les personnes l'acceptant appartiennent aux Verts ou au PSS, se situent sur la gauche de l'axe politique, sont membres ou sympathisant-e-s du mouvement pacifiste. Elles forment 78 pourcent. En outre, des citoyen-ne-s peu intégrés à la politique – des personnes sceptiques face au gouvernement ou portant peu d'intérêt à la chose politique – ont voté Oui au-dessus de la moyenne.

Dans le schéma des orientations politiques, des polarisations marquées indiquent aussi que:

- plus le comportement de vote est polarisé, plus l'attitude des citoyen-ne-s non liés à des partis et se situant au centre est importante. Le taux de Oui dans le groupe des citoyen-ne-s sans parti s'élève à 49 pourcent, restant ainsi dans la moyenne suisse. La moyenne politique, 39 pourcent pour l'initiative contre les avions de combat et 40 pourcent pour celle des places d'armes, se situe nettement en-dessous de la moyenne.
- Une polarisation nette s'accompagne toujours de l'obéissance presque générale aux mots d'ordre de la classe politique dirigeante. Il n'y a pas de conflits au sein de la base. Dans le

<sup>4</sup> Cf. analyses VOX des votations du 4 décembre 1977, du 26 février 1984, du 5 avril 1987, du 6 décembre 1987, du 26 novembre 1989, du 2 juin 1991 et du 17 mai 1992.

Tableau 3.1: Comportement d'après les caractéristiques politiques  
lors des votations du 6 juin 1993

Caract./catégorie	avions de combat (n)		places d'armes (n)		Cramer's V'	
		% Oui		%Oui	avions de combat	places- d'armes
Total effectif .....	43		45			
Total VOX .....	47 (705)		47 (711)			
<i>Liens avec les partis</i>						
PRD/PLS .....	17 (90)		15 (92)		0.44	0.43
PSS .....	81 (106)		78 (108)			
PDC/PCS .....	27 (60)		30 (60)			
UDC .....	16 (45)		13 (44)			
Verts** .....	96 (23)		96 (23)			
Sans parti .....	49 (158)		49 (159)			
<i>Orientation gauche/droite</i>						
Extrême-droite** .....	33 (18)		22 (18)		0.48	0.47
Droite .....	17 (170)		17 (171)			
Centre .....	40 (237)		39 (237)			
Gauche .....	78 (166)		74 (170)			
Extrême-gauche** .....	97 (29)		100 (29)			
Ne se positionne pas .....	49 (79)		56 (80)			
<i>Mouvements pacifistes</i>						
Membres/Sympathisant-e-s .....	82 (178)		77 (182)		0.41	0.37
Ne saurait adhérer .....	35 (502)		35 (504)			
<i>Organisations de droite</i>						
Membres/Sympathisant-e-s .....	30 (54)		22 (55)		0.10	0.15
Ne saurait adhérer .....	49 (626)		49 (631)			
<i>Confiance dans le gouvernement</i>						
Confiance .....	28 (261)		26 (264)		0.31	0.33
Ni confiant-e, ni sceptique .....	50 (133)		51 (134)			
Aucune confiance .....	62 (311)		62 (313)			
<i>Intérêt politique</i>						
Très intéressé-e .....	38 (185)		37 (191)		0.11	0.14
Plutôt intéressé-e .....	49 (361)		48 (360)			
Plutôt pas intéressé-e .....	53 (131)		53 (130)			
Pas du tout intéressé-e** .....	50 (24)		65 (26)			
* Pour l'interprétation des cotes statistiques, cf. le chapitre Méthodologie. La mesure de corrélation n'est acquise que si elle est significative ( $p < 0.05$ ).						
** Les catégories marquée de 2 ** doivent être interprétées à titre de tendances, le nombre de réponses ne permettant pas de conclusions quantitatives.						
(n): Nombre d'interviews						
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993						

camp adverse, le PRD, l'UDC et le PDC, le taux de cohérence était d'au moins 70 pourcent. Le soutien des Verts aux deux initiatives se montait à 96 pourcent. Les ayant voté Oui parmi les membres du PSS se situent entre 81 pourcent pour l'initiative contre les avions de combat et 78 pourcent pour celle des places d'armes.

- La polarisation eut lieu a priori sur le plan de la politique de sécurité. Même au niveau des places d'armes, le comportement de vote est plus marqué par l'appartenance ou la sympathie portée au mouvement pacifiste (Cramer's  $V = 0.37$ ) que par l'appartenance à une organisation écologique (Cramer's  $V = 0.27$ ).

Au niveau des caractéristiques sociales, les lignes de conflit les plus fortes apparaissent sur le plan de la fréquentation assidue de l'église, de l'âge et de la propriété. Ces trois caractéristiques – plus la sédentarité – prouvent l'importance de l'intégration sociale pour le comportement de vote. Plus elle est prononcée, plus l'attitude envers les initiatives est critique. La caractéristique des propriétaires induit naturellement le besoin de protection des biens matériels. Simultanément, les différences entre les groupes d'âge, le mode de fréquentation de l'église, le fait d'habiter en ville ou à la campagne indiquent eux aussi le conflit entre les valeurs abordé au chapitre précédent. Les citoyen-ne-s âgées des régions rurales et les personnes fréquentant assidûment l'église appartiennent en général à un milieu traditionnel.

Alors que l'éducation et la situation professionnelle n'ont pratiquement joué aucun rôle lors des votations du 6 juin, il convient de souligner un comportement assez inhabituel lié au sexe. A l'inverse de la situation à ce niveau lors de la votation sur l'initiative du GSsA, on a relevé le 6 juin une différence significative de 11 et 12 points de pourcentage entre les sexes. Une très mince majorité de femmes a accepté les deux initiatives – majorité non assurée au niveau de l'erreur d'échantillonnage. L'ampleur de cette différence rappelle celle obtenue lors de la votation sur le référendum sur l'armement; la différence était encore plus marquée pour l'initiative de Rothenthurm (14 points de pourcentage; Cramers' $V = 0.15$ ). Cette différence spécifique n'est que relativement corrélée à des principes de valeurs fondamentales au sujet de l'armée. Les chapitres suivants démontrent cependant que l'argumentation factuelle des femmes est partiellement axée sur d'autres éléments fondamentaux que celle des hommes.

## 4. Motivations du vote individuel

### 4.1 Motivations pour l'initiative contre les avions de combat

L'argumentaire des adversaires de l'initiative «pour une Suisse sans avions de combat» est relativement fourni. L'ordre de présentation reflète assez clairement la ligne d'argumentation: sécurité, modernisation, contre le GSsA/pour l'armée et l'emploi.

Tableau 3.2. Comportement selon les caractéristiques sociales lors des votations fédérales du 6 juin 1993

Caract./catégorie	avions de combat (n)	places d'armes (n)	Cramer's V'	
	% Oui	%Oui	avions de combat	places-d'armes
Total VOX .....	47 (705)	47 (711)		
<i>Sexe</i>				
Hommes .....	43 (397)	43 (401)	0.09	0.08
Femmes .....	52 (308)	51 (310)		
<i>Age</i>				
18-29 ans .....	50 (131)	50 (131)	0.20	0.19
30-39 ans .....	58 (174)	57 (177)		
40-49 ans .....	51 (144)	50 (144)		
50-59 ans .....	43 (109)	43 (108)		
60-69 ans .....	33 (77)	29 (79)		
70 et plus .....	29 (65)	31 (67)		
<i>Propriété</i>				
Propriétaire .....	38 (311)	37 (314)	0.17	0.17
Locataire/ Fermier .....	55 (383)	54 (385)		
<i>Région linguistique</i>				
Suisse alémanique .....	44 (519)	43 (525)	0.10	0.11
Suisse romande / Tessin .....	55 (186)	56 (186)		
<i>Agglomérations</i>				
Grandes villes .....	55 (219)	54 (221)	0.13	0.13
Villes petites et moyennes .....	49 (205)	49 (210)		
Campagne .....	40 (281)	39 (280)		
<i>Fréquentation de l'église</i>				
Assidue .....	33 (177)	31 (172)	0.24	0.24
Rare .....	49 (447)	49 (449)		
Jamais .....	78 (63)	77 (62)		
(n): Nombre d'interviews				
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993				

Les ayant voté Non suivaient l'argumentation du Conseil fédéral lorsqu'ils mettaient à un taux de 37 pourcent la politique de sécurité en tête de leurs énoncés. 14 pourcent d'entre eux/elles estiment qu'une armée ne peut se passer de troupes aériennes efficaces ou non crédibles (9 pourcent des énoncés). L'aviation militaire est, en outre, indispensable, compte tenu de

Tableau 4.1: Motivation des ayant voté Non à l'initiative contre les nouveaux avions de combat

Motivations du Non	Énoncés en % (n=490)
<i>Motivations de sécurité</i>	37
– L'armée a besoin de troupes aériennes	14
– Crédibilité de l'armée	9
– Situation européenne	5
– Parapluie aérien	5
<i>Motivations militaires</i>	22
– Matériel âgé, nécessité d'armes modernes	16
<i>Motivations affectives, non différenciées et tactiques</i>	19
– Armée forte	10
– Contre le GSsA	4
<i>Motivations économiques</i>	14
– Emplois	11
<i>Motivations diverses, erronées</i>	8

Exemple de lecture: 37% des motivations des ayant voté Non relèvent de la rubrique «Politique de sécurité», groupe composé des énoncés «l'armée a besoin de troupes aériennes» (14%), «Crédibilité de l'armée» (9%), «Situation européenne» et «Parapluie aérien» (5% chacun) ainsi que de 4% de remarques diverses, non comprises dans les énoncés.  
Remarque: les interviewé-es-refusant de répondre et les indéci-s-e-s ne sont pas pris en compte.

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

l'instabilité de la situation actuelle en Europe (5 pourcent), ainsi que pour la protection de la population civile et à titre de parapluie pour les troupes au sol (5 pourcent des énoncés).

Le groupe le plus fort en deuxième position reprend une autre ligne de l'argumentation du comité adverse et réagit au slogan de la «modernisation». 16 pourcent des énoncés soulignent le fait que notre aviation militaire est vieillotte et que l'acquisition d'armes modernes s'impose. Une argumentation différenciée opposant les vieux Hunter aux FA-18 est cependant très rare.

Le troisième groupe – important lui aussi – fonde sa décision de manière affective et indifférenciée. La force de l'armée suisse et l'opposition fondamentale au GSsA ont la vedette dans leur discours.

14 pourcent des énoncés indiquent prioritairement des motifs de politique économique et particulièrement le fait que l'acquisition d'avions de combat assure des postes de travail. Un argument qui a en particulier emporté l'adhésion des sans parti (19 pourcent) et des citoyen-ne-s âgés d'entre 18 et 29 ans ayant voté Non (18 pourcent).

Les motivations spontanées pour le Non ne se différencient pratiquement pas entre Suisses alémanique et latins. La différence la plus marquée se situe au niveau de la politique de

l'armée. Manifestement, les Romand-e-s et les Tessinois-e-s se soucient moins (19 pourcent) de l'équipement de l'aviation militaire que les Alémaniques (23 pourcent).

Sur la base de l'analyse VOX des ayant voté Oui, on distingue trois groupes de motivations:

Avec 47 pourcent, les raisons d'ordre financier de la motivation du vote figurent à l'évidence en tête. Une majorité (19 pourcent) estime tout simplement que ces avions sont trop chers. D'autres (10 pourcent des énoncés) entendent voir les fonds accordés à cet achat utilisés à d'autres fins. Certains précisent leur pensée en demandant qu'ils soient affectés à des tâches sociales. Les votant-e-s romands et tessinois sont les plus fortement représentés dans ce groupe: 52 pourcent de leurs énoncés ressortissent de cette catégorie, en Suisse alémanique seuls 45 pourcent vont dans ce sens.

Le deuxième groupe énonce plutôt des motivations indifférenciées et affectives recoupant partiellement un point de vue de politique financière: 15 pourcent des énoncés contestent la nécessité de cette acquisition; 4 pourcent des interviewé-e-s souhaitent d'autres priorités à l'ordre du jour politique.

Les motivations de politique de sécurité figurant en troisième position dans la campagne politique sont rarement avancées (18 pourcent des énoncés). L'efficacité du FA-18 pour la défense nationale est contestée ou on lui oppose d'autres moyens de défense plus rationnels. La faible représentation des motivations de sécurité politique du côté des partisans permet de tirer la conclusion suivante: les auteurs de l'initiative n'ont pas réussi à opposer un concept alternatif convaincant à l'argumentation des adversaires.

L'évaluation de ce groupe de motivations établit les parallèles avec le référendum sur l'armement d'avril 1987: les motivations des ayant voté Oui sont manifestement semblables. Comme en 1987, ce ne sont pas des réticences d'ordre politique et critique qui ont constitué le potentiel de soutien de l'initiative mais des raisons financières. C'est en même temps l'indice majeur que des considérations factuelles ont joué un rôle en plus de la motivation de base.

## **4.2 Motivations de la décision de vote pour l'initiative sur les places d'armes**

La motivation des ayant voté Non est claire. Les raisons spontanément invoquées sont de deux types: les motivations affectives, non différenciées et la politique militaire forment 72 pourcent des énoncés. Toutes les autres motivations sont de moindre importance. Ce canevas de motivations reflète le franc succès de la campagne des opposants.

Les motivations relevant de la politique militaire occupent la première place avec 47 pourcent des énoncés. Les ayant voté Non reprennent la ligne d'argumentation du camp adverse, affirmant que la modernisation des places d'armes est nécessaire (24 pourcent) et que l'on ne saurait renoncer à des places d'instruction et d'exercice (13 pourcent). Cette perspective relevant de la défense est fortement représentée en Suisse alémanique (50 pourcent); la Suisse latine ne l'adopte qu'à 35 pourcent. Les ayant voté Non au Tessin et en Suisse romande invoquent plus fortement la situation en matière de politique de sécurité (19 pourcent).

Tableau 4.2: Motivations des ayant voté Oui à l'initiative contre l'acquisition de nouveaux avions de combat

Motivation du Oui	Énoncés en % (n=478)
<i>Motivations financières</i>	47
– Trop coûteux	19
– Fonds à affecter à d'autres secteurs	10
– Fonds à affecter dans le secteur social	5
– Économies, déficit de la Confédération	6
<i>Motivations affectives, non différenciées et tactiques</i>	27
– N'est pas nécessaire	15
– Contre l'armée en général	5
– Autres priorités	4
<i>Motivations de politique de sécurité</i>	18
– Efficacité	6
– Autres moyens de défense	3
<i>Motivations diverses</i>	8

Remarque: les interviewé-e-s refusant de répondre ou indécis ne sont pas pris en compte.  
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

Les motivations affectives non différenciées arrivent en deuxième position (25 pourcent des énoncés); elles relèvent d'une attitude ouvertement et fondamentalement positive à l'égard de l'armée: 12 pourcent énoncent qu'un Non constitue un Oui à une armée suisse forte et efficace. 5 pourcent des motivations sont une déclaration de guerre au «Groupe pour une Suisse sans Armée».

L'argumentaire des ayant voté Oui, un peu plus fourni que celui des adversaires, comprend trois groupes de motivations marquantes dont l'ordre d'énonciation reste cependant similaire: les raisonnements de politique militaire et les motivations affectives viennent en première et deuxième position, les arguments écologiques n'arrivant qu'au troisième rang.

Le groupe arguant de la politique militaire arrive en tête (37 pourcent). En détaillant les motivations on remarque que c'est, en accord avec la perception de la teneur de l'initiative, l'aspect limitatif qui est le plus souvent avancé. 30 pourcent des énoncés affirment: «40 places d'armes, c'est vraiment suffisant», 6 pourcent faisant remarquer que la limitation du nombre de places d'armes entre dans le cadre de la réforme de l'armée prévoyant la réduction des effectifs.

Un deuxième groupe (28 pourcent des énoncés) motive sa décision de manière affective, critique face à l'armée. La nécessité de places d'armes en général et de Neuchlen-Anschwilen en particulier est remise en question (11 pourcent) et 9 pourcent dénotent une attitude ouvertement et fondamentalement critique face à l'armée.

Tableau 4.3: Motivations du Non à l'initiative des places d'armes

Motivations du Non	Enoncés en % (n=520)
<i>Motivations de l'ordre de la politique de l'armée</i>	47
– Places d'armes modernes	24
– Formation, places d'instruction	13
<i>Motivations affectives, non différenciées et tactiques</i>	25
– Une armée efficace	12
– Contre le GSsA	5
<i>Motivations de l'ordre de la politique de sécurité</i>	9
<i>Motivations financières et économiques</i>	7
<i>Motivations écologiques</i>	4
<i>Motivations diverses, erronées</i>	8
Remarque: les interviewé-e-s refusant de répondre ou indécis ne sont pas pris en compte.	
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993	

Les motivations écologiques pour cette initiative qui incluait, dans la deuxième partie de son énoncé, la protection de l'environnement, arrivent en troisième position (17 pourcent). Ce sont les Verts (22 pourcent) et les votant-e-s suisses alémaniques qui ont le plus fréquemment invoqué cet aspect.

Bien que l'objet de ce projet soit très proche de celui de l'initiative de Rothenthurm de 1987, l'argumentaire des motivations était axé sur de tout autres raisonnements: ce sont les arguments de politique militaire – pour les ayant voté Oui aussi – qui ont été décisifs. L'aspect écologique était marginal. Le groupe argumentant en faveur d'une armée moderne qui fut perdant lors de l'initiative de Rothenthurm obtint le 6 juin 1993 une confortable majorité. Les slogans «des places d'armes et une instruction modernes» ont été porteurs.

Tableau 4.4: Motivations de vote des ayant voté Oui à l'initiative des places d'armes

Motivation du Oui	Enoncés en % (n=466)
<i>Motivations militaires</i>	37
– 40 suffisent vraiment	30
– Réforme de l'armée, moins de places d'armes	6
<i>Motivations affectives, non différenciées et tactiques</i>	28
– Aucune nécessité	11
– Contre l'armée	9
– Donner d'autres priorités	5
<i>Motivations écologiques</i>	17
– L'armée doit, elle aussi, protéger l'environnement	6
– Contre l'abus d'util. du sol/rareté du sol	2
– Protection du paysage à Neuchlen-Anschwilen	2
<i>Motivations financières</i>	10
– Réduction des dépenses militaires	5
– Autres	5
<i>Motivations de sécurité</i>	2
<i>Motivations diverses, erronées</i>	6

Remarque: les interviewé-e-s refusant de répondre ou indécis ne sont pas pris en compte.

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

## 5. Arguments de la campagne politique

Le test des arguments éclaire les positions des votant-e-s, étayant les constatations résultant des motivations énoncées spontanément. Le comportement de vote et les arguments Pour ou Contre dépendent fortement de l'appartenance à un parti. A savoir:

- les arguments Contre sont toujours adoptés au-dessus de la moyenne par les membres du PRD, de l'UDC et du PRD, les arguments Pour par ceux des Verts et du PSS. Ce schéma induit la polarisation signifiante sur l'axe gauche-droite.
- On obtient des taux d'acceptation étonnants chez les sans parti et les abstentionnistes. Une majorité d'abstentionnistes se déclara d'accord entre 64 et 71 pourcent avec les arguments pour l'initiative des places d'armes et entre 53 et 65 pourcent pour celle contre les avions de combat. Un potentiel positif – en premier lieu pour l'initiative des places d'armes – a donc été perdu, et ce d'autant plus que l'accord et le comportement de vote potentiel étaient relativement consistants. Une majorité des abstentionnistes se déclarant d'accord avec les arguments Pour aurait voté Oui.

## 5.1 Arguments Pour et Contre l'initiative «pour une Suisse sans avions de combat»

Les trois arguments du camp adverse ont obtenu l'accord des ayant voté Non entre 85 et 87 pourcent. Dans la plupart des cas, cet accord se traduit par un Non concret à l'initiative: les taux de pourcentage se situent entre 82 et 90 pourcent. Manifestement, les arguments de la campagne du camp adverse ont convaincu et ils ont influencé le vote, tout particulièrement celui affirmant que le FA-18 était l'avion de combat le plus efficace pour défendre la Suisse en cas d'attaque. C'est cet argument qui a entraîné le plus de Non. 90 pourcent de ceux qui y adhéraient ont voté Non. Il se peut que cette argumentation axée sur une possibilité d'attaque ait paru particulièrement convaincante sur la toile de fond de la situation en ex-Yougoslavie.

L'idée du maintien de l'indépendance politique et militaire motive aussi fortement le Non. On obtient 89 pourcent de Non dans le groupe qui estime juste l'argument selon lequel la Suisse maintient son indépendance politique et militaire au sein de l'Europe grâce à une aviation militaire forte. La campagne politique ayant posé la question du rôle du FA-18 – défense de l'indépendance ou ticket d'entrée dans une alliance militaire – le test de l'argumentation démontre que le Non repose aussi sur des motivations isolationnistes. La corrélation des réponses à l'argument no 4 le prouve. 59 pourcent des citoyen-ne-s interviewés estiment que la défense rationnelle de l'espace aérien ne peut avoir lieu qu'en collaboration avec les Etats voisins. Mais l'adhésion à cet argument n'induit pas un comportement de vote significatif: dans le groupe s'étant déclaré d'accord avec lui, 54 pourcent ont voté Oui et 46 pourcent Non. Les réactions au détail des caractéristiques démontre que la formulation des arguments manque de profil. Malgré la tendance des polarisations des partis, les membres du camp rose-vert (74 et 71 pourcent) comme les sympathisants de l'UDC (53 pourcent), du PRD et du PDC (60 pourcent pour chaque parti) ont voté dans ce sens.

L'argument le plus fort du camp partisan est d'ordre financier. 55 pourcent des citoyen-ne-s, 65 pourcent des abstentionnistes et 91 pourcent des ayant voté Oui se déclaraient d'accord avec l'assertion «compte tenu de l'état, exsangue, des caisses fédérales, 3,5 milliards affectés à l'acquisition de 34 avions de combat constituent un gaspillage monstrueux», une opinion qui motiva fortement le Oui. Les votant-e-s étant de cet avis ont été 87 pourcent à soutenir effectivement l'initiative par leur Oui. Nous mettrons deux points en évidence:

- L'accord élevé au-dessus de la moyenne chez les abstentionnistes. S'ils avaient voté, ils auraient été 84 pourcent à dire Oui. Ils représentent un potentiel non utilisé pour l'argumentation de l'ordre de la politique financière.
- L'argument de politique financière est aussi représenté au-dessus de la moyenne dans le groupe se situant au centre sur l'échelle des valeurs en ce qui concerne la politique de l'armée (valeurs 3 et 4). L'accord est ici de 25 points de pourcentage au-dessus de la moyenne. Les personnes se situant au centre de l'échelle des valeurs ont donc été motivées à voter Oui par l'argument financier.

Le slogan du comité pour l'initiative «Oui à l'armée – Non au FA-18» s'est moins imposé. Sa position, «une défense nationale crédible sans nouveaux avions de combat», est partagée par 44 pourcent des citoyen-ne-s; 45 pourcent la réfutent. Même parmi les ayant voté Oui, cet

Tableau 5.1: Evaluation des arguments Pour et Contre l'initiative contre les nouveaux avions de combat

Arguments Pour et Contre		D'ac-	Pas-	Pas de
		cord	d'accord	réponse
Données en lignes de pourcentage				
1) «La participation à la production des FA-18 et aux affaires compensatoires est importante pour l'industrie suisse car elle crée, dans une situation économique difficile, des milliers d'emplois.»	<i>Total</i>	54	37	9
	<i>Oui</i>	21	70	9
	<i>Non</i>	87	10	3
	<i>Abs.</i>	47	38	16
2) «Des troupes aériennes fortes assurent l'indépendance politique et militaire de la Suisse en Europe.»	<i>Total</i>	48	47	6
	<i>Oui</i>	13	83	4
	<i>Non</i>	87	10	3
	<i>Abs.</i>	38	51	11
3) «Il n'existe pas une seule armée qui renoncerait à une arme moderne; le FA-18 est l'avion dont nous avons besoin pour défendre efficacement notre pays en cas d'urgence.»	<i>Total</i>	45	43	12
	<i>Oui</i>	10	81	9
	<i>Non</i>	85	8	7
	<i>Abs.</i>	34	47	19
4) «La défense rationnelle de l'espace aérien ne peut être conçue qu'en collaboration avec les Etats voisins.»	<i>Total</i>	59	28	13
	<i>Oui</i>	71	17	12
	<i>Non</i>	53	39	8
	<i>Abs.</i>	55	25	20
5) «Compte tenu des caisses fédérales vides, dépenser 3,5 milliards pour 34 avions de combat constitue un gaspillage énorme. Nous pourrions les affecter à des tâches plus urgentes.»	<i>Total</i>	55	39	6
	<i>Oui</i>	91	7	2
	<i>Non</i>	17	78	5
	<i>Abs.</i>	65	25	10
6) «On peut investir plus intelligemment pour l'armée et la défense qu'avec le FA-18; je veux une défense nationale cré- dible sans nouveaux avions de combat.»	<i>Total</i>	44	45	11
	<i>Oui</i>	75	17	8
	<i>Non</i>	13	80	7
	<i>Abs.</i>	53	32	15
Exemple de lecture: 54% de l'ensemble des citoyen-ne-s adhèrent à l'assertion que la participation à la production des FA-18 et aux affaires compensatoires créera des milliers d'emplois en Suisse. Les ayant voté Non-sont d'accord à 87 pourcent ; 70 pourcent des ayant voté Oui ne sont pas d'accord. Les abstentionnistes (abs.) étaient d'accord à 47 pourcent.				
Remarque: Les écarts par rapport au total (100%) découlent du fait qu'on arrondit.				
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993				

argument n'obtient que 75 pourcent ce qui est sensiblement inférieur à la cote de l'argument financier. En revanche, l'attitude est conséquente au moment du vote: les personnes d'accord avec cet argument ont voté Oui / Non à 83:17 pourcent.

Outre les lignes conflictuelles, on trouve pour les arguments concernant l'initiative «contre de nouveaux avions de combat» des différences entre les sexes et les régions linguistiques:

- Les votantes ont moins soutenu que les hommes l'argument de politique de sécurité de la ligne d'argumentation adverse. Les arguments 2 et 3 obtinrent 52 et 50 pourcent chez les citoyens et 44 et 40 pourcent chez les citoyennes. A l'inverse, les femmes approuvent les arguments Pour 5 et 6. Le taux est de 61 et 51 pourcent alors que les hommes n'y adhèrent qu'à moins de 10 points de pourcentage (50 et 38 pourcent).
- Le schéma est similaire pour la caractéristique «régions linguistiques». Les latin-e-s soutiennent de manière significative au-dessous de la moyenne les arguments de politique de sécurité des adversaires, et les arguments Pour au-dessus de la moyenne. Il convient de relever ici que la Suisse latine, fortement touchée par le chômage, partage moins la ligne d'argumentation économique des adversaires de l'initiative. L'argument selon lequel les FA-18 créeront des milliers d'emplois obtient 57 pourcent en Suisse alémanique, un taux qui se réduit en Suisse romande et italienne à 45 pourcent. Ces régions estiment plutôt que l'acquisition de 34 avions de combat constitue un gaspillage: 59 pourcent contre 53 pourcent en Suisse alémanique.

## 5.2 Arguments concernant l'initiative des places d'armes

Nous avons testé deux arguments du camp adverse par une question fermée. Le slogan de la «modernisation» était ici aussi particulièrement porteur. 87 pourcent des ayant voté Non adhèrent à l'affirmation que l'initiative empêche une modernisation rationnelle de l'instruction militaire. Les membres de l'UDC (84 pourcent) et du PRD (77 pourcent) sont particulièrement d'accord avec ce point de vue; les sans parti (51 pourcent) se situent dans la moyenne.

L'argument voulant que la construction de Neuchlen-Anschwilen soit urgente afin de remplacer la caserne de Saint Gall paraît, comparativement, moins séduisant. 76 pourcent des ayant voté Non se disent d'accord. Sur l'ensemble des citoyen-ne-s, des abstentionnistes, des interviewé-e-s de Suisse latine et des femmes, l'accord est nettement en-dessous de 50%. L'argument obtient 25 pourcent en Suisse latine et 30 pourcent auprès des femmes. En Suisse orientale, par contre, ce point de vue obtient 58 pourcent d'adhésion, la construction de Neuchlen-Anschwilen est urgente afin de remplacer la caserne de Saint Gall.

Le degré élevé de conséquence entre l'accord avec les deux arguments de la modernisation et le comportement de vote est important au niveau du résultat. Comme ce fut le cas pour l'initiative contre les avions de combat, la force des arguments adverses ne réside pas seulement dans le large soutien qu'ils obtiennent mais dans l'impact qu'ils ont sur le comportement: les citoyen-ne-s s'étant déclarés d'accord avec ces arguments ont presque toujours voté Non. 82 pourcent en ce qui concerne le premier argument et jusqu'à 93 pourcent pour le second.

Les arguments du camp Pour cristallisent ici aussi l'aspect d'empêchement, particulièrement intéressant. 93 et 83 pourcent des ayant voté Oui affirment que leur vote entend empêcher la construction de la place d'armes de Neuchlen-Anschwilen et la dégradation de sites naturels intacts par l'armée. Ces arguments sont soutenus au-dessus de la moyenne par les femmes et par les citoyen-ne-s entre 18 et 39 ans. Il apparaît en outre que les citoyen-ne-s romands et tessinois ne s'enthousiasment guère pour une place d'armes en Suisse orientale: 63 pourcent adhèrent à l'affirmation «le Oui à l'initiative peut empêcher la construction de la place d'armes de Neuchlen-Anschwilen». Cela constitue 13 points de pourcentage de plus qu'en Suisse alémanique.

L'accord avec ces deux arguments est généralement couplé avec le Oui, mais:

- l'attitude conséquente entre l'accord avec ces arguments et le comportement de vote est moindre comparativement au comportement des ayant voté Non qui donne des taux de pourcentage de 85 pourcent (argument 3) et 70 pourcent (argument 5).
- L'adhésion à l'argument écologique selon lequel l'initiative empêche la dégradation de sites naturels intacts mène moins au Oui (70 pourcent). Constatation confirmée par l'attitude face à l'argument 4, le noyau écologique de l'initiative: l'accord avec cet argument se situe au-dessus de la moyenne; 71 pourcent des abstentionnistes, 56 pourcent des ayant voté Non et des majorités de membres des Verts, du PSS, de l'UDC, du PDC et du PRD se déclarent d'accord mais cet accord n'est pas forcément lié à un comportement de vote conséquent. Seuls 59 pourcent des votant-e-s d'accord avec cet argument ont dit Oui à l'initiative des places d'armes. Le projet en soi était de nature à obtenir une majorité mais le Non l'a emporté. Cela peut s'expliquer par la manière dont les campagnes ont été menées et par les points sur lesquels elles ont mis l'accent: soit la majorité des votant-e-s n'a pas perçu cet argument comme partie intégrante de l'initiative, soit cela ne les a pas empêché de rejeter l'initiative. Dans le conflit actuel entre les exigences politiques militaires et écologiques, on a choisi l'armée.

## 6 Participation et mobilisation

### 6.1 Profil de participation

Plus de la moitié, à savoir 54,9 pourcent, des citoyen-ne-s suisses ont participé à la votation du 6 juin 1993. Cela représente un taux très élevé comparativement à la moyenne de 40 pourcent des dernières années. La participation annoncée dans les interviews de l'analyse VOX s'élevait à 72 pourcent, comme à l'accoutumée, au-dessus de la moyenne effective de 50 pourcent. 82 pourcent ont voté dans les bureaux de vote – personnellement ou par procuration – 18 pourcent l'ont fait par correspondance. Dans les cantons où cette possibilité de vote est généralisée, le taux est monté à 38 pourcent.

Tableau 5.2: Evaluation des arguments Pour et Contre l'initiative sur les places d'armes

Arguments Pour et Contre		D'ac-	Pas	Pas de
		cord	d'accord	réponse
Données en lignes de pourcentage				
1) «Une armée doit pouvoir s'adapter à toutes les circonstances. Cette initiative empêche une modernisation rationnelle de la formation militaire.»	<i>Total</i>	53	39	8
	<i>Oui</i>	23	71	6
	<i>Non</i>	87	10	3
	<i>Abs.</i>	45	40	14
2) «La place d'armes de Neuchlen-Anschwilen est urgente en remplacement de la caserne de Saint Gall.»	<i>Total</i>	37	45	18
	<i>Oui</i>	7	80	13
	<i>Non</i>	76	12	12
	<i>Abs.</i>	21	48	31
3) «Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle place d'armes. En disant Oui à l'initiative, je peux empêcher Neuchlen-Anschwilen.»	<i>Total</i>	54	40	6
	<i>Oui</i>	93	6	2
	<i>Non</i>	14	82	4
	<i>Abs.</i>	65	23	13
4) «Il est inadmissible que l'armée jouisse de conditions exceptionnelles en matière de protection de l'environnement et du paysage. La construction et la gestion d'installations militaires doivent relever de la juridiction fédérale et cantonale en la matière.»	<i>Total</i>	71	21	8
	<i>Oui</i>	90	6	4
	<i>Non</i>	56	48	6
	<i>Abs.</i>	71	14	15
5) «Le DMF est un des plus grands propriétaires fonciers du pays. Cette initiative empêche que des sites intacts soient détruits par la construction de nouvelles places d'armes et d'instruction	<i>Total</i>	57	34	9
	<i>Oui</i>	83	12	5
	<i>Non</i>	31	63	6
	<i>Abs.</i>	64	21	14
Remarque: Les écarts par rapport au total (100%) découlent du fait qu'on arrondit.				
Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993				

L'écart entre les taux de participation découle du phénomène du vote sélectif: quelque 50 pourcent des citoyen-ne-s ne votent que de cas en cas. Près de 30 pourcent votent régulièrement et les derniers 20 pourcent ne votent jamais ou très rarement. Le tableau ci-dessous démontre que le taux de participation à ces votations du 6 juin est dû en premier lieu à la participation des «votant sélectivement»: 67 pourcent d'entre eux ont été mobilisés par les deux projets militaires, ce qui constitue 13 points de pourcentage de plus que la moyenne (54 pourcent). Par

contre, la mobilisation des «ne votant jamais ou que rarement» n'a pratiquement pas eu lieu; leur taux de participation se situe même en-dessous de la moyenne des années 1981 à 1991. A titre de comparaison: lors des votations sur les initiatives du GSSA et «vitesse 100/130» en novembre 1989, 60 pourcent des «votant rarement» ont voté, la votation sur l'EEE a même mobilisé 62 pourcent de cette catégorie de votant-e-s. En revanche, le 6 juin 1993, les «votant régulièrement» sont représenté-e-s au-dessus de la moyenne. Un taux de participation de 97 pourcent indique que personne chez les politiquement intégré-e-s ne pouvait renoncer à se prononcer.

Qui a voté le 6 juin et qui s'est abstenu? Comme à l'accoutumée, l'analyse VOX s'étaye sur les perspectives socio-psychologique et sociologique. Dans le cas présent, l'intégration politique et le sentiment subjectif d'être concerné ont joué un rôle important. Plus les citoyen-ne-s étaient assimilés à un parti politique et plus ils s'intéressaient à la politique en général, plus ils étaient enclins à voter. Pour la votation du 6 juin, c'est moins l'adhésion concrète à un parti que la qualité de cette adhésion qui fut décisive: le PRD, le PSS, le PDC et l'UDC ont mobilisé leurs membres pratiquement au même niveau, à savoir entre 81 pourcent (PRD) et 84 pourcent (UDC). Comparativement, la mobilisation des Verts (71 pourcent) fut plus basse. 64 pourcent des sans parti ont voté.

Le fait que l'intérêt porté à la politique en général soit corrélé avec le comportement de vote indique une mobilisation indépendante de l'objet des votations. On constate effectivement depuis la votation sur l'EEE, en décembre 1992, un regain d'intérêt des citoyen-ne-s suisses pour la politique qui s'est manifesté et stabilisé en juin 1993 par le haut niveau de 68 pourcent.

Du point de vue sociologique, les résultats de la recherche menée actuellement sont confirmés. Les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes n'ayant pas bénéficié d'un haut niveau d'éducation et les habitant-e-s des régions non germanophones ont moins participé à ces votations. La participation en-dessous de la moyenne des non-salarié-e-s confirme la thèse selon laquelle l'intégration professionnelle et la formation des ressources augmente la participation politique.

## 6.2 Possibilités potentielles

Qui sont les abstentionnistes est une question pour le moins aussi intéressante que celle de la composition des votant-e-s. Les abstentionnistes se seraient-ils comportés autrement que les votant-e-s?

- Notre analyse démontre que les abstentionnistes auraient été plus positifs face aux initiatives mises en votation que les votant-e-s (53 et 55 pourcent de Oui pour l'initiative contre les avions de combat et pour celle sur les places d'armes). Les données actuellement disponibles ne permettent pas d'affirmer que leur participation aurait entraîné un revirement de l'issue de la votation. D'une part, on ne peut évaluer le comportement des abstentionnistes qui ne s'expriment pas sur leur comportement potentiel (16 et 17 pourcent). D'autre part, et au-delà de la marge d'erreur d'échantillonnage, il n'est pas possible d'obtenir des données fiables et, last but not least, il faut tenir compte de la majorité des Etats.

Tableau 6.1: Participation aux votations du 6 juin 1993 par catégorie de votant-e-s (en pourcent)

Typologie des votant-e-s	Moyenne 1981–91	Projets militaires <sup>a)</sup>	6. juin 1993
Régulièrement	91	91	97
Occasionnellement	54	61	67
Jamais/ rarement	11	19	7
	n= 44'303	n= 3'122	n= 974

a) Votations sur l'armée à l'exception de l'initiative du GSsA ayant entraîné une mobilisation exceptionnelle.  
 Source: Banque de données VOX et institutions partenaires

- Les «votant-e-s de cas en cas», ont voté majoritairement Oui pour les deux initiatives, comme l'auraient fait les abstentionnistes, à 55 pourcent contre les avions de combat et à 56 pourcent contre les places d'armes. A l'inverse, l'acceptation des «votant régulièrement» était manifestement supérieure à la moyenne de 47 pourcent obtenue au moyen des interviews. Le taux des Non – entre 62 et 60 pourcent – a été décisif pour ce groupe quantitativement important.

L'impact des médias correspond au schéma habituel: ce sont les quotidiens qui ont été le plus consultés (78 pourcent des citoyen-ne-s). La télévision (74 pourcent) et la radio (62 pourcent) viennent ensuite. Le «petit livre de Berne» a été consulté à 42 pourcent, les lettres de lectrices et de lecteurs dans les quotidiens à 43 pourcent et les annonces à 40 pourcent. Moins de la moitié des citoyen-ne-s se sont informés au moyen des prospectus et des affiches (29 et 28 pourcent), des débats et des manifestations sur les lieux de travail (17 pourcent) ou des *mailings* directs et des actions aux stands (11 et 10 pourcent).

### 6.3 Effet mobilisateur

Plusieurs indicateurs ont fait leurs preuves dans les analyses VOX pour l'évaluation de l'effet mobilisateur des objets soumis à la votation. La compétence – objective et subjective – et le sentiment, subjectif, d'être concerné-e paraissent particulièrement mobilisateurs.

Nous avons constaté au chapitre 12 que la teneur de ces deux initiatives simples se réduisait à quelques points de vue. Le questionnaire VOX a saisi, comme à l'accoutumée, deux facteurs: la connaissance des objets mis en votation et celle des recommandations du Conseil fédéral ou des autorités gouvernementales. Ces connaissances minimales sont bonnes mais sans plus. La connaissance des titres des initiatives (chez 81 et 79 pourcent des citoyen-ne-s) et des recommandations du gouvernement (chez 55 pourcent des citoyen-ne-s pour chaque objet) est inférieure à des propositions moins spectaculaires telles que les droits de douane sur les carburants ou l'initiative sur l'expérimentation animale de mars dernier. Compte tenu de l'intensité de la campagne politique et de la densité médiatique, la mémorisation des recommandations officielles est particulièrement basse. Cependant une majorité des interviewé-e-s n'a pas eu de

Tableau 6.2: Profil de la participation aux votations du 6 juin 1993

Caract/Catégorie	% de participation (N= Total d'interviewés-e-s)	(n)	Cramer's V'
Total effectif .....	54.9		
Total VOX .....	72	1003	
<i>Facteurs d'intégration politique:</i>			
<i>Qualité de l'adhésion à un parti .....</i>			
Fortement lié-e .....	90	102	0.21
Assez lié-e .....	79	123	
Sympathisant-e .....	80	226	
Sans parti .....	64	529	
<i>Intérêt politique</i>			
Très intéressé-e .....	92	213	0.34
Plutôt intéressé-e .....	77	472	
Plutôt pas intéressé-e .....	57	235	
Pas du tout intéressé-e .....	38	76	
<i>Facteurs de différences sociales:</i>			
<i>Sexe</i>			
Hommes .....	78	521	0.13
Femmes .....	66	482	
<i>Age</i>			
18-29 ans .....	62	216	0.14
30-39 ans .....	77	232	
40-49 ans .....	75	195	
50-59 ans .....	77	146	
60-69 ans .....	79	104	
70 et plus .....	67	105	
<i>Formation scolaire</i>			
Ecoles obligatoires .....	56	161	0.19
Niveau secondaire 2 .....	73	599	
Niveau tertiaire .....	83	234	
<i>Région linguistique</i>			
Suisse alémanique .....	76	700	0.12
Suisse romande .....	66	253	
Suisse italienne .....	60	50	
<i>Agglomérations .....</i>			
Grandes villes .....	66	345	0.12
Villes petites et moyennes .....	72	293	
Campagne .....	79	265	

\* Seules les caractéristiques significantes sont prises en compte ( $p < 0.01$ ).

Source: Analyse VOX des votations fédérales du 6. 6. 1993

difficultés à prendre une décision. A l'inverse des compétences objectives, la difficulté à prendre une décision présente une corrélation avec la participation significative certes, mais moins marquée ( $\phi = 0.13$ ).

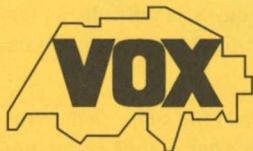
La mobilisation au-dessus de la moyenne découle par conséquent de l'effet subjectif du sentiment d'être concerné-e. Quiconque estime que cette votation est importante pour sa situation personnelle va voter de manière significative (Cramer's V = 0.25 pour chacun des objets mis en votation). Les chiffres étant pratiquement identiques pour les deux initiatives, nous ne tiendrons compte ici que de ceux de l'initiative contre les avions de combat: Les personnes n'accordant à ces initiatives qu'une très faible ou faible influence sur leur vie personnelle ont participé à la votation en-dessous de la moyenne (54 et 68 pourcent). Lorsque l'influence est considérée comme «moyenne», la participation est elle aussi moyenne. Logiquement, celles et ceux qui estiment que les objets mis en votation ont une grande, voire une très grande importance pour leur situation personnelle, ont voté en-dessus de la moyenne (79 et 86 pourcent). L'appel aux valeurs profondément ancrées a également influencé la participation reposant sur des raisons subjectives: plus on est critique ou bien intentionné face à l'armée, plus on vote; avec cependant une nuance de taille: la participation est plus forte (83 pourcent) chez celles et ceux qui souhaitent une armée forte que dans le camp adverse (77 pourcent).

## Méthodologie

La présente analyse repose sur une enquête réalisée durant les trois premières semaines suivant les votations par l'Institut de recherche GfS. L'échantillonnage était identique à celui de toutes les analyses VOX. 103 citoyen-ne-s ayant le droit de vote ont été sélectionnés sur la base du procédé combiné Random/quota lequel tient compte des localités et des personnes. Ceci garantit une représentation proportionnelle des régions linguistiques, des types d'agglomérations, des groupes d'âge, des sexes et des professions. 700 interviews ont été réalisés en Suisse alémanique, 253 en Suisse romande et 50 en Suisse italienne.

L'ampleur de l'échantillonnage effectué au hasard donne un intervalle de confiance de +/- 3 pourcent ce qui signifie qu'une table des valeurs de 50 pourcent représente à 95% une vraisemblance de 47 à 53 pourcent.

- L'évaluation des données a été faite au moyen de la version PC du programme de statistiques SPSS. L'interprétation des corrélations bivariées repose sur le niveau significatif et la mesure de corrélation (en général Cramer's V et le coefficient  $\phi$ ).
- Cramer's V mesure la force de la relation entre deux variables. 1 est obtenu lorsque la concordance est totale et 0 lorsqu'il n'y a pas concordance. Des valeurs en-dessous de 0.15 indiquent une très faible corrélation.
- Le degré significatif indique la vraisemblance d'erreur sur l'ensemble (citoyen-ne-s suisses ayant le droit de vote et votant-e-s). Un niveau significatif de maximum 0.05 indique une corrélation assurée à 95%. L'interprétation repose uniquement sur des corrélations significatives. Les caractéristiques énoncées moins de 30 fois ne sont pas prises en compte ou indiquées par un \*.



Analyses des votations fédérales  
Analisi delle votazioni federali  
Analysen eidgenössischer Urnengänge

# Analyse des votations fédérales du 6 juin 1993

Sibylle Hardmeier, Wolf Linder

## Principaux résultats

Les premiers commentaires et analyses des résultats effectifs aux niveaux communal et cantonal concordaient quant à l'interprétation: les votations du 6 juin 1993 sur les initiatives populaires «40 places d'armes, ça suffit! – l'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement» et «Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» posaient une question politique fondamentale et constituaient ainsi un plébiscite pour ou contre l'armée suisse. La présente analyse VOX confirme largement cette interprétation mais elle permet cependant des différenciations et des interprétations plus larges.

- «Suppression de l'armée par étapes». Cet argument central de la campagne politique a polarisé la Suisse et entraîné des comportements diamétralement opposés: 57 pourcent des votant-e-s se déclarent d'accord avec cette assertion; 37 pourcent la réfutent. La perception de l'argument «suppression de l'armée par étapes» a été décisive pour l'issue des votations. Celles et ceux adhérant à cette assertion ont voté majoritairement Non (77 pourcent) à l'initiative contre les nouveaux avions de combat et à celle sur les places d'armes (78 pourcent). On peut donc interpréter le Non aux initiatives comme plébiscite pour l'armée. Par contre, le Oui n'est pas forcément un vote contre l'armée. Seuls les citoyen-ne-s ayant adhéré à l'interprétation «suppression de l'armée par étapes» et ayant voté Oui peuvent être considérés comme adversaires «purs et durs» de l'armée. Ils ne constituent que 23 pourcent au niveau de l'initiative contre les nouveaux avions de combat. On ne peut donc en tirer qu'une conclusion: les citoyen-ne-s que l'argument de la suppression de l'armée par étapes ne con-

vainc pas ont, en règle générale, voté Oui. Le taux de Oui de ce groupe était de 82 et 81 pourcent.

- Mobilisation par le biais de l'échelle des valeurs et appel aux valeurs fondamentales. L'appel aux valeurs fondamentales a été payant lors des votations du 6 juin 1993. Plus on est, soit critique, soit bien disposé face à l'armée, plus on va voter. Cette évaluation des valeurs fondamentales a fortement marqué ces votations. Le groupe estimant qu'une armée forte est indispensable a rejeté, quasiment en bloc, (92 pourcent) les deux initiatives.
- Effets de la campagne. La formation de l'opinion est toujours le résultat d'une interaction complexe entre les opinions acquises et les effets de la campagne politique. Par comparaison avec la votation sur l'initiative du GSsA de novembre 1989, on note que l'opinion préconçue est nettement plus faible. Alors qu'il était clair d'entrée de cause que l'initiative du GSsA visait la suppression de l'armée, l'interprétation «suppression de l'armée par étapes» de la votation du 6 juin 1993 ne s'est imposée qu'au fur et à mesure de la campagne.

Au delà de ces considérations, la structure des motivations de vote et le test de l'argumentation permettent de tirer des conclusions plausibles sur les effets de la campagne: celle combattant l'initiative contre les avions de combat comme celle contre l'initiative sur les places d'armes a été particulièrement convaincante. Les lignes d'argumentation des ayant voté Non se recourent largement avec celles de la campagne d'opposition; l'adhésion aux arguments centraux était particulièrement élevée. Le fait décisif réside dans la cohésion lors du vote. Une majorité des personnes adhérant aux arguments de l'opposition ont voté Non. L'argument de la campagne «pour» qui a le plus porté est celui invoquant le coût des nouveaux avions de combat. Le point de vue financier emporte autant l'adhésion au niveau des motivations spontanées qu'à celui du test des arguments auprès des ayant voté Oui et il influence leur vote de manière décisive. Les arguments de nature écologique ou portant sur la politique de sécurité sont déjà moins convaincants et n'influencent que peu le comportement des votant-e-s.

Des décisions fondamentales de l'ordre du plébiscite entraînent de fortes polarisations parmi les votant-e-s. Elles se sont particulièrement manifestées, le 6 juin, au niveau des orientations politiques mais aussi à celui des caractéristiques sociales: les membres ou les sympathisant-e-s de l'UDC, du PRD et du PDC et des organisations de droite, comme les citoyen-ne-s se situant à droite, celles et ceux faisant confiance au gouvernement, les personnes socialement intégrées et celles âgées de plus de 60 ans ont rejeté les deux initiatives à 62 pourcent voire plus. A l'inverse, les membres ou les sympathisant-e-s des Verts, du PSS et des organisations pacifistes et les personnes se situant à gauche étaient nettement Pour ces initiatives. Leur Oui a constitué 78 pourcent ou plus. Les personnes moins fortement intégrées au niveau politique et social ont également largement voté Oui. Le comportement relevant du sexe est plus étonnant parce que rare: les femmes ont soutenu ces deux initiatives populaires à 11 et 12 points de pourcentage de plus que les hommes. Cette attitude n'est pas fortement liée aux valeurs ayant trait à l'armée. Les femmes sont certes sous-représentées dans le groupe social souhaitant une armée forte. La corrélation entre le sexe et le comportement de vote est cependant plus liée à une argumentation de politique de sécurité. Les citoyennes soutiennent moins fortement la ligne d'argumentation pour l'acquisition de nouveaux avions de combat. Par contre, elles adhèrent

plus souvent et de manière signifiante aux arguments financiers et de politique de sécurité des partisans de l'initiative. Le schéma est similaire pour l'initiative des places d'armes. L'argument de l'urgence de la construction de Neuchlen-Anschwilen en remplacement de la caserne de Saint-Gall les a moins convaincues que les hommes. Ceci confirme pour une large part l'analyse VOX de la votation sur l'initiative du GSSA de novembre 1989: en matière d'armée, les femmes sont plus favorables que les hommes aux réformes; lorsqu'il s'agit, cependant, de dire Oui ou Non à l'armée, la différence entre les sexes est infime.

Les polarisations marquées selon le schéma des orientations politiques mènent à deux conclusions importantes:

- Il n'y a pas de conflit entre la base et l'élite. La base a largement suivi les mots d'ordre des responsables des partis; 84 et 83 pourcent de Non à l'UDC et au PRD; 70 pourcent de Non au PDC. Du côté des partisans, ce sont les Verts qui ont fait preuve de la plus forte cohésion: 96 pourcent de Oui; au PSS la cohésion est de 78 pourcent pour l'initiative sur les places d'armes et de 81 pourcent pour celle contre les avions de combat.
- Les sans parti et les citoyen-ne-s se situant politiquement au centre ont exercé une influence décisive. Ils votèrent à 64 et 72 pourcent, ce qui représente entre un tiers et la moitié des votant-e-s. Le pourcentage de Oui se situe entre la moyenne suisse ou nettement en-dessous.

L'aspect d'empêchement a été au centre du débat sur l'initiative «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat».

- La ligne d'argumentation des ayant voté Non: sécurisé, modernisation, contre le GSSA/pour l'armée et pour des postes de travail. Tous les arguments «contre» testés sont approuvés par le camp opposé aux initiatives à 85 et 87 pourcent et ils entraînent, dans la plupart des cas, un Non réel. Durant la campagne, la question de savoir si les FA-18 étaient destinés à la défense de la neutralité suisse ou constituaient le prix d'entrée dans une alliance militaire domine; le test des arguments prouve que le Non était en outre fortement motivé par l'isolationnisme.
- Les ayant voté Oui justifient leur volonté d'empêcher la concrétisation des projets en question par des motivations d'ordre financier. 91 pourcent adhéraient à l'argument que l'acquisition de nouveaux avions de combat était du gaspillage, point de vue ayant fortement motivé le Oui. L'accord donné à cet argument par les abstentionnistes et celles et ceux se situant, en matière d'armée, plutôt au centre sur l'échelle des valeurs, constituait un potentiel qui n'a pas été utilisé. C'est également la preuve la plus importante que le vote ne découlait pas uniquement de la question «pour ou contre l'armée». Le schéma de motivation des ayant voté Oui comporte des parallèles avec le référendum sur le désarmement, politiquement apparenté.

L'aspect limitatif était, lui, au centre du débat sur les places d'armes: «40 places d'armes, ça suffit». Ce sont donc des motivations de l'ordre de la politique militaire qui furent prioritaires:

- Les ayant voté Non suivent la ligne centrale de l'argumentation des opposants à l'initiative et tiennent la modernisation de places d'armes et de lieux d'instructions pour indispensable. 87 pourcent des ayant voté Non sont d'accord avec l'assertion que l'initiative empêche la modernisation rationnelle de l'instruction militaire. Cet argument semble avoir fortement convaincu. Dans 82 pourcent des cas il a été suivi d'un Non effectif.

- Les ayant voté Oui justifient leur décision en raison de l'aspect limitatif. 86 pourcent d'entre eux sont d'accord avec l'énoncé affirmant que l'initiative empêche la construction de Neuchâten-Anschwilien, argument ayant le plus porté et qui a entraîné 80 pourcent de Oui effectifs. En revanche, les arguments écologiques, s'ils sont relativement largement suivis, n'induisent pas un comportement conséquent. Un grand nombre de votant-e-s ne considèrent pas cet aspect comme composante essentielle de l'initiative ou bien ils ont pris leur décision en fonction du conflit actuel entre l'armée et les postulats économiques et se sont manifestement prononcés pour l'armée.

## Baromètre européen pour la Suisse

Le GfS, Institut de recherches sociales, élabore depuis 1989 un «Europa-Barometer Schweiz», des interviews portant sur le processus d'intégration européenne qui paraissent trimestriellement. Ces enquêtes analysent les connaissances, les points de vue et les comportements des citoyen-ne-s suisses en ce qui concerne la question européenne. Cet «Europa-Barometer Schweiz» constitue une recherche indépendante, bénéficiant du soutien d'organismes d'Etat, d'associations, d'entreprises commerciales, de partis politiques et d'éditeurs de presse. Titres publiés à ce jour (mi 1993):

- Claude Longchamp: Evaluierung der bundeseigenen EWR-Informationenkampagne (= Sondernummer aus dem Projekt Europa-Barometer), Bern 1993
- Claude Longchamp, Pascal Sciarini: Zeichen einer Neuausrichtung nach dem Nein zum EWR-Beitritt. Bericht zur Befragung Europa-Barometer Schweiz, Sommerwelle 1993, mit einem Schwerpunkt zum GATT (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 22), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, April bis Juni 1993, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 21), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, Januar bis März 1993, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 20), Bern 1993
- Claude Longchamp: Die EWR-Entscheidung – eine Prozessbetrachtung. Hauptergebnisse aus den Europa-Barometer Untersuchungen vor der Abstimmung vom 6. Dezember (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 19), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 23. Nov. bis 31. Dez. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 18), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 28. Okt. bis 22. Nov. 1992, Red. Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 16), Bern 1992
- Claude Longchamp: Die Schweiz und Europa – ein ziemlich normaler Sonderfall. Hauptergebnisse der Herbstbefragung 1992 (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 15), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 11. Sept. bis 27. Okt. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 14), Bern 1992
- C'est oui! Premières analyses du référendum sur l'Union politique en France du 20 septembre 1992, rédigé par Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 13), Bern 1992
- Dossier Ost- und Mitteleuropa. Zusammenstellung neuer Informationen aus den Ländern Polen, Tschechoslowakei, Ungarn, Rumänien, Bulgarien. Red.: Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 12), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 17. Mai bis 10. Sept. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 11), Bern 1992
- Peter Spichiger Carlsson: Die jungen Erwerbstätigen und ihre Einstellungen zu Europa (=Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 10), Bern 1992

Le bureau de Berne de l'Institut de recherches sociales GfS, Bärenplatz 2, 3011 Berne, tél. 031 311 08 06, fax 031 311 08 19 fournit tout renseignement au sujet des conditions d'abonnement.